

Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

Nom de l'établissement	SUEZ IWS CHEMICALS Pont de Claix
Adresse de l'établissement	SUEZ Rue Lavoisier 38801 Le Pont de Claix
Activité de l'établissement :	Cet établissement est situé sur le site industriel et chimique de Pont de Claix. Les activités du site SUEZ sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Traitement thermique de déchets dangereux • Traitement physico-chimique d'élimination des déchets dangereux • Production de vapeur utilisée sur le site industriel et chimique
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	Non concerné
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<p>Les produits stockés sur le site présentent des risques pouvant conduire à des phénomènes dangereux classiquement identifiés sur des sites industriels de nature comparable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incendie / explosion : feux de liquides inflammables ; • Risque toxique : fumée d'incendie, épandage chimique émettant des gaz toxiques <p>Les caractéristiques de danger des principaux produits concernés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liquides inflammables : les phénomènes dangereux sont l'incendie, l'explosion et les fumées d'incendie toxiques. Les effets thermiques liés au rayonnement de chaleur émis par la combustion provoquent des lésions par brûlure. Les effets de surpression provoquée par une explosion peuvent entraîner des lésions sur les organes (tympons, poumons...) ou des effets indirects sur l'Homme (par l'effondrement de structures bâties ou bris de vitre) • Liquides toxiques : les phénomènes dangereux sont les effets toxiques. Une dispersion d'une substance toxique dans l'air peut engendrer une irritation, une intoxication ou une asphyxie. Les conséquences dépendent de la toxicité de la substance et du temps d'exposition.
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :	<p>Le scénario majeur correspond à un épandage de produit émettant des vapeurs toxiques.</p> <p>Moyens de secours humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipe postée habilitée à mettre en sécurité les installations et activer les moyens fixes d'intervention (personnel ESI) • Equipe d'intervention SSIAP 1 et 2 + sapeurs-pompiers volontaires d'astreinte • Un exercice POI (Plan d'Opération Interne) / an, • Astreintes de sécurité et cellule de crise activable 24h/24. <p>Moyens de secours matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens fixes de lutte incendie. • Véhicules de lutte incendie et risques chimiques. • Système de détection gaz avec mise en sécurité automatique. • Un bassin de rétention pour récupération des eaux incendie ou eaux polluées <p>Les mesures de prévention des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Surveillance permanente et sécurisée des paramètres importants pour la sécurité sur les stockages et les incinérateurs. • Tests périodiques de l'ensemble des dispositifs de sécurité présents sur le site.

Moyens de maîtrise :

L'établissement met en œuvre des mesures de maîtrise des dangers :

- Des systèmes d'arrêt d'urgence sont en place
 - L'établissement dispose d'un Système de Gestion de la Sécurité conforme à la réglementation et aux exigences du Groupe. Ce système intègre notamment la formation et l'habilitation du personnel. Des procédures et des modes opératoires sont établis pour exploiter les installations en sécurité.
 - L'accès au site est strictement contrôlé
 - Des plans d'inspection sont conduits sur les équipements à risques
 - Test d'analyse de compatibilités
 - Des mesures sont prises pour prévenir ou réduire la perte de confinement d'un déchet dangereux
 - Possibilité de contrôles atmosphériques aux bordures de site
 - Des barrières de sécurité techniques et organisationnelles sont en place
- Des retentions sont en place pour prévenir toute pollution en cas de perte de confinement